

# PRÉSENCE

DOSSIER

## Désacraliser la langue française



ÉVÉNEMENT  
**Les mots nous  
rassemblent**

FESTIVAL  
**Théâtre-action**

WORKSHOP  
**Impression  
typographique**

Centre  
culturel  
Dison



## NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

## SUIVEZ -NOUS

sur Facebook & Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint\_ensival



T. 087 35 54 84

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

Ouvert lu. ma. jeu. ven. | 9h > 17h  
mer. | 9h > 12h ou sur RDV

Plus d'infos



multi PRINT

## 4

## Dossier



Désacraliser la langue française

## 8

## Culture



Les femmes italiennes à l'écran 8  
Sri Lanka 8  
Les mots nous rassemblent 8  
Encre, presser! 8  
La Chute 8  
Je te faisais confiance 9  
Thé dansant 9  
Crochet de Noël 9  
Winter Taïga 9  
Festival de théâtre action 9  
Nuit des petits monstres 10

## 13

## Bibliothèque



Allez, on lit!

## 15

## Associations



Adolphe Hardy 14  
Ottomont 14  
Lechaquirit 14  
Nicole Collins 14

## 16

## Commune



État civil 16  
Excursion à Namur 18  
Le Plan de cohésion sociale en tournée 18  
Commerce 18  
RESA 19  
Chèque vétérinaire 19  
Relais Sacré 19  
Semaine de l'arbre 19

# Édito

**L**e sociologue Pierre Bourdieu distingue la langue réelle — celle que les gens parlent, vivante, mouvante, populaire, métissée — et la langue légitime, celle que les institutions reconnaissent comme correcte, qu'on enseigne, qu'on sanctionne, qu'on récompense. La maîtrise de cette langue légitime est un marqueur social : elle signale l'appartenance à une classe cultivée et donne accès à la reconnaissance symbolique.

Ainsi, selon lui, l'orthographe n'est pas qu'une question de grammaire, c'est une question de pouvoir. Savoir où placer un accent ou une majuscule, c'est appartenir au monde de celles et ceux qui ont eu le luxe d'apprendre. Ne pas le savoir, c'est risquer d'être jugé-e, ridiculisé-e, exclu-e — souvent sans même en avoir conscience.

Dans la logique des droits culturels que nous défendons dans les Centres culturels, chaque individu a le droit d'exprimer son identité, sa manière de dire le monde, son propre langage, et de participer ainsi, à sa manière, à la construction du sens collectif. La vraie question n'est donc pas de savoir si l'on écrit bien, mais si l'on peut être entendu-e, compris-e, reconnu-e dans ce qu'on exprime.

Si la société juge la forme avant d'écouter le fond, elle entretient une fracture entre celles et ceux qui parlent et celles et ceux qui, resté-es silencieux-se, retiennent leurs émotions, bridant leur créativité et n'osent plus dévoiler leurs opinions.

Combien de talents, combien de pensées lumineuses se sont tus parce qu'ils ne savaient pas « bien écrire » ou « bien parler » ? Combien de voix se sont effacées derrière la peur du ridicule, du rouge sur la copie, du sourire condescendant ?

Quand l'accès à la parole se restreint, la société se déséquilibre. Les « sans-voix » deviennent une masse muette, frustrée, et c'est souvent dans ce vide symbolique que s'engouffrent les discours autoritaires et simplificateurs.

La langue devrait être un espace de liberté et un lieu de rencontre. Que les mots puissent nous rassembler n'est pas qu'une posture idéaliste : c'est une condition indispensable à la vitalité d'une société juste et égalitaire. La fracture dans notre société s'élargit chaque jour un peu plus, et le langage est un champ de pouvoir qu'on ne peut abandonner au seul profit des idées les plus extrêmes — c'est-à-dire à une poignée d'ambitieux qui offrent des mots « faciles » à celles et ceux qui n'en n'ont plus. Défendre le droit de dire « à sa manière », le droit d'avoir des mots à soi — c'est, sans aucun doute, défendre la démocratie.

Nous espérons que le dossier de ce mois de novembre vous donnera envie de venir découvrir l'exposition « Les mots voyageurs », qui débutera le 12 novembre. À bientôt. ●

Frédéric Muller, Directeur

# Désacraliser la langue française

**Comme chaque année en novembre, les Centres culturels et les bibliothèques de Dison et de Verviers vous proposent le festival « Les mots nous rassemblent », un focus dédié à la lecture et à l'écriture.**

**P**our cette édition, les partenaires ont travaillé à l'élaboration d'une exposition « Les mots voyageurs », qui bouscule pas mal de nos certitudes sur la langue française. L'idée est de faire réfléchir les visiteur·euses sur le fait que la langue, élément central au cœur d'une culture et d'une identité, s'est perpétuellement enrichie d'influences diverses (voir programme p. 7). En termes de bousculades, Arnaud Hoedt et Jérôme Piron en connaissent un rayon (voir notre interview ci-après). Tous deux anciens professeurs et linguistes de formation, ils explorent et soulignent au feutre rouge les incohérences de règles orthographiques qu'on croyait intouchables.

Lorsqu'il était professeur, Arnaud Hoedt répondait toujours « tu viens de le faire » à la question « est-ce que ça se dit ? ».

Que ce soit par le biais du théâtre, de livres, de chroniques radios, tout le travail de ces deux iconoclastes belges tend vers l'émancipation des un·es et des autres. En remettant les pendules à l'heure quant à nos représentations scolaires du français, les auteurs nous invitent à nous en libérer, et à reprendre le pouvoir sur une langue bien vivante.



## INTERVIEW

**« Bien écrire, ce n'est pas forcément avoir une bonne orthographe »**

**Arnaud Hoedt, enseignant, linguiste et comédien.**

**Que ce soit au travers de votre spectacle *La convivialité*, de votre livre *La faute à l'orthographe*, de vos chroniques sur France Inter qui ont été réunies dans le livre *Le français n'existe pas*, et plus récemment de votre spectacle *Kevin*, vous travaillez à pointer les aberrations de certaines règles orthographiques et leur apprentissage, que souhai-**

**tez-vous défendre en réalité ?**

Le lien entre tout cela, c'est le fait de mettre à jour les injustices qui découlent de l'orthographe, qui sont des espèces d'angles morts de la société. Des injustices que beaucoup de gens ressentent, mais dont on parle peu, que ce soit pour des raisons de normes sociales, de regards sociologiques, de fatalisme aussi parfois. En soi, l'orthographe est un sujet relativement secondaire par rapport aux inégalités scolaires, au niveau de l'orientation, par exemple. Mais il dissimule par contre toute une série de mécanismes de domination liés à la langue qui eux, sont fondamentaux. L'orthographe est un outil de jugement social qui discrimine.

Nous avons envie de défendre les personnes qui, à travers leurs pratiques linguistiques ou leur orientation scolaire, sont en quelque sorte reléguées à une certaine place dans la société, alors qu'elles pourraient prétendre à autre chose, avoir voix au chapitre et pouvoir s'exprimer sur ce qui les concerne.

**Et également quelque part, déculpabiliser certaines personnes sur leur pratique de l'orthographe ?**

L'idée est effectivement aussi de redonner confiance aux gens en leur propre parole et en leur capacité d'expression écrite. Bien écrire, ce n'est pas forcément avoir une bonne ortho-

graphe.

C'est Jean-Marie Klinkenberg, linguiste belge, qui disait que le droit d'écrire fait aussi partie de la liberté d'expression. Si je me sens contraint dans la confiance accordée à ma propre écriture, je serai aussi contraint dans ma parole. On doit arrêter d'empêcher les gens de s'exprimer par écrit ou de s'autocensurer sous prétexte d'une mauvaise orthographe.

**Selon vous, les règles d'orthographe ne font pas l'objet de beaucoup d'esprit critique.**

En effet, il y a une question qui est souvent éludée, et qui pourtant dégonfle la baudruche de l'orthographe, c'est tout simplement : pourquoi ?

La personne à qui l'on reproche d'avoir mal accordé son participe passé pourrait également rétorquer : pourquoi ? Dans 9 cas sur 10, les gens ne



connaissent pas l'explication, c'est « parce que c'est comme ça ». Dans la même idée, l'oubli d'une double consonne dans un mot. Pourquoi cela aurait-il une influence sur sa compréhension ? En réalité, la plupart des consonnes doubles ne servent à rien.

Ce « pourquoi » permet de mettre en évidence que les raisons qui poussent à opprimer les gens par l'orthographe sont avant tout liées à une croyance, un dogme : avoir une bonne orthographe, c'est écrire mieux. Mais nous sommes-nous véritablement posé la question de ce que cela signifie « écrire mieux » ? Pourquoi l'orthographe est-elle si compliquée ? Et bien, dans plein de cas, c'est pour de mauvaises raisons.

**La complexité du code orthographique s'explique historiquement notamment.**

Cette orthographe a d'abord été fixée par l'Académie française, qui a fait le choix au XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle d'opter pour une orthographe volontairement compliquée. Il était bien vu à l'époque d'avoir une langue proche du latin ou du grec.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle a été considérablement simplifiée, notamment par des gens de l'académie elle-même, car elle était composée à ce moment-là de gens plus ouverts, plus humanistes, qui ont supprimé toute une série de formes orthographiques superflues.

Et puis au XIX<sup>e</sup> siècle, elle a été recomplexifiée volontairement, car la tendance politique se dessinait à droite, voire à l'extrême droite, et ce, jusque dans les années 60 et 70. Nous avons donc conservé cette orthographe élitiste, centrée sur des pratiques difficiles à expliquer, avec l'ajout

de consonnes doubles, de lettres muettes...

L'école de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> a véritablement « boulonné » ce code. Plusieurs générations ont ainsi été formées par cette orthographe ultra sacrée, dans une atmosphère nationaliste et identitaire. On a mis tout le XX<sup>e</sup> siècle à essayer de s'en dépêtrer.

**Votre posture pourrait sembler étonnante en tant que linguiste et ancien professeur de français, mais elle est finalement assez partagée. Pourquoi alors est-ce si difficile de remettre en question ces codes ?**

Une des raisons principales, c'est qu'on ne se réfère pas assez à la science. Il y a une sorte de rupture entre la recherche et l'école. La plupart des manuels de grammaire que l'on connaît ont été écrits avant même que

des linguistes ne s'intéressent à ces questions, par des gens qui n'avaient pas de compétences scientifiques particulières. Par exemple, le manuel de terminologie grammaticale officiel pour la Fédération Wallonie-Bruxelles vient enfin d'être renouvelé en 2025 et entériné par la recherche, l'ancienne version datait des années 60 !

Une autre raison, c'est que les gens qui bénéficient du privilège linguistique d'avoir une bonne orthographe ont été valorisés pour ce fait depuis leur plus tendre enfance. Si l'on vous dit depuis toujours que vous avez une belle écriture parce que vous avez une bonne orthographe, vous allez avoir tendance à défendre cela comme une qualité, voire comme un élément constitutif de votre ADN. C'est compliqué de dire aujourd'hui à ces gens que l'ortho-



graphe a une valeur très relative.

**Tendre vers la simplification de l'orthographe est aussi parfois assimilé à de la paresse, qu'en pensez-vous ?**

À mon sens, la vraie paresse, c'est appliquer comme des robots des mécanismes enseignés dans le passé, faire comme on a toujours fait en somme. Et dans ce cadre, garder l'orthographe telle qu'elle est une forme de paresse intellectuelle. Vous ne voudriez pas prendre rendez-vous chez un dentiste qui a des manuels du XIX<sup>e</sup> siècle; or, vous allez chez des professeurs de français qui ont des manuels du XIX<sup>e</sup> siècle !

Changer une pratique orthographique demande du travail, de la rigueur. Plus nous ferons preuve de rigueur envers l'orthographe, plus nous pourrons imposer cette même rigueur aux élèves, nous pourrons leur dire : voilà, le code est logique maintenant, il a été nettoyé, débarrassé de tout ce qui était stupide, donc maintenant tu dois le connaître et le maîtriser. Imposer de la rigueur aux élèves avec un code foireux, ce n'est pas sérieux.

**Pourquoi l'un de vos livres s'intitule-t-il *Le français n'existe pas* ?**

LE français n'existe pas, mais bien DES français qui varient socialement, en fonction des générations, des lieux géographiques... Il y a le français d'Afrique, le français du Québec... C'est ce qui fait sa richesse et sa fertilité. La langue fonctionne comme un organisme vivant, parce qu'elle est souvent assimilée de façon spontanée, et cet organisme gagne à être fertilisé par d'autres langues, à se multiplier. La diversité est une force, même si certaines règles, certaines normes, doivent être maintenues pour permettre aux

gens de se comprendre. Il faut maintenir un certain équilibre entre ces formes normatives et ces formes de diversification. Le français actuel a peut-être eu tendance à être un peu trop normé, trop centralisé sur Paris, trop cadenassé... Sa santé reste toutefois extrêmement vivace. La seule vraie menace de mort pour le français, c'est l'Académie française, qui essaie de le mettre en cage ! Malgré ses tentatives de maintenir une langue figée, je pense que le français va très bien ! ●

# « Garder l'orthographe telle qu'elle est une forme de paresse intellectuelle. »

## ANALYSE

### Idées reçues sur la langue française

**En matière de langue française, les discours déclinistes ont la vie dure. Dans les médias ou... les salles des profs, on se plaint à déplorer fautes d'orthographe, anglicismes, atteintes à la beauté ou à la richesse de la langue, au point parfois de la croire proche de l'extinction. Mais est-ce vraiment le cas ?**

**A**rnaud Hoedt fait partie d'un collectif de linguistes ayant publié un tract intitulé « Le français va très bien, merci », contenant une série d'idées reçues et de recommandations sur la langue française. Le linguiste a accepté de commenter certaines de ces affirmations qui seraient les témoins de la « mise en péril de la langue ». Hop, on décortique.

#### « Le français est envahi par l'anglais »

L'anglais est en effet partout dans notre société, il est aussi l'une des premières langues parlées. Il y a toutefois des arguments qui peuvent « tempérer » ce prétendu envahissement. La moitié du vocabulaire anglais est d'origine française depuis le XV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècle. Ces mots ont été adaptés, adoptés par l'anglais et rendus finalement au français. Par exemple, le mot management vient du mot ménager en français. Les mots qui nous viennent de l'anglais sont aussi régulièrement francisés, par exemple podcaster, c'est une forme d'assimilation.

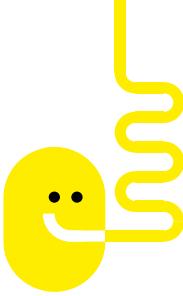
Le vocabulaire, c'est la partie mobile de la langue, on peut imaginer que toute une série de mots qui sont à la mode aujourd'hui auront tendance à disparaître demain. Énormément de mots anglais arrivés en français sont aujourd'hui repartis. Par exemple, on ne parle plus aujourd'hui de *body-building* ou de *dancing*.

Il est vrai qu'il y a parfois un certain snobisme lié à l'utilisation de mots anglais, la langue française des affaires et du business est remplie d'anglicismes. On peut faire un parallèle de ce phénomène avec l'utilisation de l'italien aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, qui était la langue dominante de l'Europe. Nous avons un nombre colossal de vocabulaire emprunté à l'italien, notamment dans le milieu du théâtre, du cinéma, de la musique (scène, scénario, etc.), on ne dit pas pourtant que le français est menacé par l'italien ! On a le droit de ressentir un brin d'inquiétude face à la place que prend l'anglais dans le monde, mais le français reste dans le top 5 des langues mondiales prioritaires les plus pratiquées, il est en croissance permanente, avec 300 millions de francophones dans le monde. La première ville franco-phone au monde, c'est Kinshasa, avec 17 millions de locuteurs et locutrices !

#### « Le français est "massacré" par les jeunes »

Les personnes qui affirment que LA langue française est en péril parlent de LEUR langue française. Il existe une multitude de langues françaises, celle pratiquée dans le commerce, dans l'art, dans la rue et chez les jeunes. La « langue des jeunes » est particulièrement volatile, avec des mots qui arrivent et qui disparaissent parfois en quelques semaines. Il s'agit d'un sociolecte, une entité parlée par une partie de la société, une classe ou un groupe social, qui est destiné à ne pas être compris par les autres, ici en l'occurrence les adultes. C'est son objectif de se démarquer, d'être différent. Ce type de jugement ne tient pas compte de la nature polymorphe du français et perpétue





tue une confusion entre la langue française et le français « standard », un français plus littéraire daté au mieux du début du XX<sup>e</sup> siècle, qui était en fait le français de l'école. Il y a beaucoup de poètes, d'écrivains qui ont « massacré » le français, qui l'ont malaxé. Le français qui se retrouve dans les livres d'auteurs comme Céline ou San Antonio est en dehors de ces codes, et pourtant très fertile et créatif.

### « Le français est en péril avec l'écriture inclusive »

L'inclusion linguistique au féminin a fait l'objet d'une instrumentalisation politique exercée par une certaine droite, notamment française, réduisant le débat à l'utilisation de ce qu'on appelle le point médian (NDLR : le point médian [...] est un signe utilisé dans l'écriture inclusive pour regrouper les formes masculines et féminines dans un même mot, comme dans « étudiant-e »). Cette technique a été utilisée comme un épouvantail pour dire « regardez, on va détruire la langue ». Or, nous utilisons des techniques d'abréviation depuis la nuit des temps, comme dans « etc. ». Je pense que les gens qui sont contre la langue inclusive n'ont pas non plus de réelles envies de féminiser davantage la société.

Je pense qu'on a le droit de faire preuve d'esprit critique, le point médian n'est pas utilisable en toutes circonstances, mais d'autres propositions existent. La double flexion, qui consiste à écrire le mot au féminin et au masculin conjointement : « fran-çaises, français », ou les néologismes avec la concaténation lexicale, que je trouve personnellement assez intéressants et créatifs, comme dans « chercheureuses » ou « travailleureuses ». Et encore le langage épicène : « les membres du personnel » au lieu de « les employées et employés ».

Quelles que soient les techniques utilisées, l'important reste la visibilisation des femmes.●

Pour en savoir plus :  
[www.tract-linguistes.org](http://www.tract-linguistes.org)



### EN LIEN

## Festival « Les mots nous rassemblent »

**Chaque année depuis 2013, les Centres culturels et les Bibliothèques de Dison et de Verviers organisent une quinzaine autour de l'écriture et de la lecture.**

**A**travers « Les Mots nous rassemblent », nous partageons des moments de réflexion et de détente autour des mots qui permettent des rencontres.

di de 9 h à 13 h, mercredi de 16 h à 18 h et jeudi de 13 h à 18 h. Fermé le vendredi.

### Du 2.12 au 26.12.2025 au Centre culturel de Verviers

Espace Duesberg : accessible du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30, et de 13 h à 17 h, lors des spectacles et activités de l'Espace Duesberg.

Gratuit. Dès 16 ans. Niveau de français B1 requis

### Ouverture du festival

Découverte de l'exposition « Mots voyageurs », verre offre le mercredi 12 novembre 2025, dès 18 h, à la Bibliothèque de Dison.

### Suite du programme

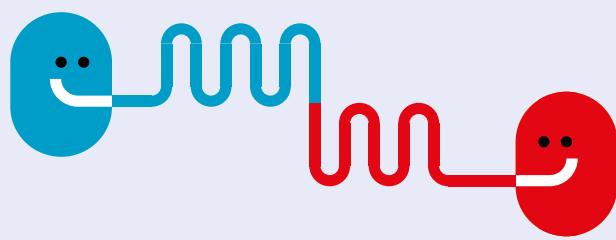
> **Blind test littéraire**, vendredi 21.11.25 à 20 h au Centre culturel de Verviers (équipe de 4 à 6 part.).

> **Atelier d'écriture** « Des mots voyageurs aux mots migrants », dimanche 23.11.25 de 14 h à 16 h à la Bibliothèque de Dison. Dès 16 ans.

> **Ciné-débat** « Lire et tracer », avec Lire et Écrire Verviers, jeudi 27.11.25 à 18 h au Centre culturel de Dison

> **Scène ouverte** aux associations, vendredi 28.11.25, de 10 h à 12 h, au Tremplin de Dison. 15 min par prestation. Toutes les activités sont gratuites ! ●

Infos : [www.ccdison.be](http://www.ccdison.be)



# À venir au Centre culturel de Dison

## SOIRÉE THÉMATIQUE

### Les femmes italiennes à l'écran [COMPLET]

— Sa 8.11.25 → Dès 18 h

— CC Dison

Une soirée conviviale pour s'interroger ensemble sur la place et l'image des femmes dans la société et le cinéma italien.

> 18 h : *Résistances silencieuses : la condition féminine à l'aube de la démocratie italienne*, conférence avec Alex Bardascino.

> 19 h 15 : Apéro dinatoire

> 20 h : *C'è ancora domani*, (2024, 108 min) un film de et avec Paola Cortellesi, Valerio Mastandrea, Romana Maggiora Vergano et Emanuela Fanelli.

Mariée à Ivano, Delia, mère de trois enfants, vit à Rome dans la seconde moitié des années 40. L'arrivée d'une lettre mystérieuse va tout bouleverser et pousser Delia à trouver le courage d'imaginer un avenir meilleur, et pas seulement pour elle. Le film sera présenté et introduit dans son contexte historique par Marco Zagaglia.

Soirée proposée en partenariat avec La Casa Nostra, Cercle culturel italien de Verviers.

10 €



tropicale à des plaines arides, aux montagnes et aux plages de sable. Le pays doit sa renommée à ses ruines bouddhistes, avec notamment Sigiriya, une citadelle du V<sup>e</sup> siècle pourvue d'un palais et de fresques. L'ancienne capitale Anuradhapura, dispose de nombreuses ruines remontant à plus de 2000 ans. En collaboration avec Phodiac.

5 € / 6 € avec boisson / 1,25 € ▲

## FESTIVAL

### Les mots nous rassemblent

— Du 12.11 au 26.12.25

— Dison & Verviers | Gratuit  
Exposition, blind test, atelier d'écriture, ciné-débat et scène ouverte ! Voir p. 7



## VOYAGES DU MERCREDI

### Sri Lanka, l'île resplendissante

Par Georges Piaia et Nany Mailleux

— Me 12.11.25 → 14 h 30

— CC Dison

Le Sri Lanka est un pays insulaire situé au sud de l'Inde, dans l'océan Indien.

Ses paysages vont de la forêt



## WORKSHOP

Dès 16 ans, sans prérequis

### Encre, presser ! À la découverte de l'impression typographique

Animé par Muriel Vanderborght (Presse papier typo)

— Jeudi 13.11.25 → 18 h à 21 h

— CC Dison

Venez composer quelques mots avec des caractères mobiles en bois ou en plomb et encrez-les des plus belles couleurs !

Une citation que vous aimez particulièrement, une phrase pour faire plaisir à un proche, un haïku que vous portez dans votre cœur, un slogan qui vous fait vibrer... Vous pourrez ensuite

les imprimer en quelques exemplaires à l'aide d'une presse typographique. Vous repartirez avec vos précieux imprimés à afficher autour de vous !

10 € / 9 € ▲ / 1,25 € ▲

## THÉÂTRE D'OBJETS

De 6 à 14 ans

### La Chute

Par Les Ateliers de la Colline

— Me 19.11.25 → 14 h 30

— Le Tremplin

En revisitant le mythe grec d'Icare, *La Chute* invite à se façonner des ailes et imaginer des lignes de fuite !

Icare n'a qu'un rêve : apprendre





**BILLETTERIE**  
[www.ccdison.be](http://www.ccdison.be)  
 087 33 41 81  
**Réductions :**  
 ▲ Les Ateliers  
 ▲ Groupe 8 pers.  
 ▲ Article 27  
 ▲ Prix tout doux  
 ▲ Spécial Dison

à voler. Face au roi Minos, elle est prête à se défendre bec et plumes pour prendre son envol. Que penser de ce personnage à la destinée tragique qui, non content de s'être échappé du labyrinthe où il était enfermé, méprise les conseils de son père Dédale et se brûle les ailes en s'approchant trop près du soleil ? À l'aide du théâtre d'objets, *La Chute* secoue la morale que véhicule le mythe d'Icare : doit-on penser que tout envol est voué à la chute ?

6 € / 5 € ▲ 1,25 € ▲

#### COURT-MÉTRAGE

##### **Je te faisais confiance**

De Maxime Jouet  
 (Aximée Productions)

— **Ve 21.11.25 → 14 h 30**  
 — Le Tremplin

Le harcèlement, parlons-en ! La jeune Marion est amoureuse, mais sa vie va se transformer en enfer, entre rejet, hostilité et violence.

Le film (2021, 35 min) retrace les derniers mois de l'adolescente harcelée, ponctués des violences qu'elle subit, avant de



mettre fin à ses jours. Suivi d'un échange. Une action de sensibilisation dans le cadre de la campagne Ruban Blanc, contre les violences faites aux femmes. Un partenariat PAC Verviers et Centre culturel de Dison.

Gratuit

#### SENIORS

##### **Thé dansant**

— **Me 26.11.25 → De 14 h à 18 h**  
 — Salle des Fêtes Luc Hommel  
 Des après-midis musicales et conviviales animées par la star régionale Guy Glorian !  
 6 € (goûter inclus)

#### WORKSHOP

**Dès 16 ans, sans prérequis**

##### **Crochet de Noël**

Animé par Zoé Challe

— **Sa 29.11.25 → 13 h à 16 h 30**  
 — CC Dison  
 COMPLET !  
 10 € / 9 € ▲ / 1,25 € ▲

#### VOYAGES DU MERCREDI

##### **Winter Taïga**

De Dominique Snyers et Chloé Phillips-Harris (Agile Birds Production)

— **Me 3.12.25 → 14 h 30**  
 — CC Dison

Magsar et Ankhaa élèvent leurs enfants et leurs rennes dans une vallée isolée du nord de la Mongolie. Comment font-ils pour supporter les assauts de l'hiver dans la taïga ? Chloé et Dominique veulent le savoir. La bienveillance qui émane de leur relation symbiotique avec

les animaux n'a d'égal que la chaleur avec laquelle ils accueillent leurs premiers visiteurs hivernaux.

Les hivers sont longs et ils travaillent dur pour assurer l'avenir de leur famille. Grâce à leur labeur, la nouvelle génération a désormais le choix : rester dans la grande steppe blanche et reprendre le troupeau, ou partir pour un avenir incertain ailleurs, probablement en ville. Le choix leur appartient.

En collaboration avec Phodiac.●



#### ÉVÉNEMENT

## Festival de théâtre-action

**Le Théâtre de la Communauté et le Centre culturel de Dison unissent leurs forces ces 6 et 7 décembre, pour un week-end placé sous le signe du théâtre-action. Venez vivre un week-end engagé, participatif et festif, où le théâtre devient un outil de parole, de liberté et de lien social.**

#### Samedi 6 décembre

> 15 h : *Lignes de fuites*

Création collective par la Compagnie Espèce de.

> 17 h : Théâtre-forum

> 20 h : *Le Bruit du Monde*

Création collective par le Théâtre de la Communauté.

#### Dimanche 7 décembre

> 14 h : Présentation par Daphné Linardos

> 15 h 30 : Théâtre-forum

> 17 h 30 : *Les oublié·es de la pensée*. Création collective par le Théâtre de la Communauté

> 19 h : Repas « pizza » convivial (à prix libre)

En partenariat avec le Théâtre de la Communauté. Avec la participation de la Compagnie Espèces de, du collectif « L'illettrisme, osons en parler », de Daphné Linardos et de la collective « On fait la révolution, bébé ».●

Centre culturel de Dison  
 5 € par journée / 1,25 € ▲  
[www.ccdison.be](http://www.ccdison.be)





### Nuit des petits monstres : terrrrriiible!

Le 17 octobre dernier, ce sont presque 1000 personnes qui ont profité de « La Nuit des Petits Monstres » dans 4 quartiers de Dison ! Mont-Dison, Renoupré, Neufmoulin et Dison centre ont été le théâtre de nombreuses animations : grimage, conte, concert, bar de l'horreur, récoltes de chiques, jeux en tous genres... Chaque lieu a également pu profiter des spectacles de feu grandioses de la Compagnie des 7 Vies. Le Centre culturel de Dison remercie ses partenaires qui ont permis la réussite de cet événement : les écoles du Husquet, de Saint-Fiacre, de Mont-Dison et Luc Hommel, le Cercle royal Saint-Jean-Baptiste, le Plan de Cohésion Sociale, l'Espace Rencontre, la Bibliothèque, le Comité de quartier de Renoupré, le CIEP Verviers, le Laaaaab et l'Agence de développement local. ●

# Cordonnerie JOHN

CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 15 h  
Mercredi et vendredi de 11 h à 18 h

Rue de la Station, 8  
4820 Dison

TÉL.: 087 34 05 31

## CENTRE AUDITIF CHEZ OPTIQUE LECOCQ

### TEST AUDITIF OFFERT

1 mois d'essai offert sans engagement



Connaissant l'excellent service qu'offre Optique Lecocq en lunettes et lentilles, de nombreux clients «réclamaient» cette même qualité en auditif... Et depuis ce 3 octobre, c'est chose faite par l'ouverture d'un centre au sein de leur boutique.

#### Pour mieux entendre

Le côté humain fait déjà la différence grâce à la prise en charge par deux dames compétentes, passionnées et impliquées qui sont à l'écoute des demandes de chacun. Comme toujours chez Optique Lecocq, les appareils auditifs répondent aux toutes dernières technologies avec un design et une discrétion propre aux meilleures marques.

Cerise sur le gâteau, le test auditif est offert ainsi qu'un mois d'essai sans engagement !

**LECOQC**  
OPTICIENS

Rue de la Grappe 8A, 4820 Dison  
087 33 80 07  
Heures d'ouverture : Ma > Sa 9:30-18:00 | Fermé le lundi  
[www.optiquelecoqc.be](http://www.optiquelecoqc.be)

[Facebook](#) [Instagram](#) [Optiquelecoqc](#)

**Votre pub ici !**  
Contactez-nous :  
Centre culturel de Dison  
Amandine Moreau  
[presence@cccdison.be](mailto:presence@cccdison.be)  
087 33 41 81

BOUCHERIE  
CHARCUTERIE

Fabrication Maison

TRAITEUR  
CRÈMERIE

Fruits et légumes, Épicerie



## LEGRAS Philippe

Depuis plus de 20 ans à votre service

Livrations à domicile  
Fermé le mercredi après-midi  
Tél. 087 33 76 53

Rue Albert de t'Serclaes 73  
4821 ANDRIMONT

**CIRCUITS  
PAYSANS**

Chaque jeudi, vos produits locaux  
livrés au Centre culturel de Dison !

- 1 Passez commande sur le webshop de Circuits paysans avant le dimanche minuit.
- 2 Récupérez votre colis au Centre culturel de Dison (rue des Écoles, 2) le jeudi suivant entre 15 h et 18 h.

Webshop: [circuitspaysans.be](http://circuitspaysans.be)  
Contact/Infos: Circuits Paysans  
04 252 32 12 – [coop@circuitspaysans.be](mailto:coop@circuitspaysans.be)  
[CircuitsPaysansCooperative](#)



ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER

RETRouvez nos produits  
pour la saint-nicolas : Petites  
figurines en massepain cru ainsi  
que les massepains cuits et  
le macaron 100% amandes...

RUE DE RECHAIN 11 – 4820 DISON  
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22  
LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H30 À 18H,  
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...  
À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6<sup>e</sup> GRATUIT

# Allez... on lit !

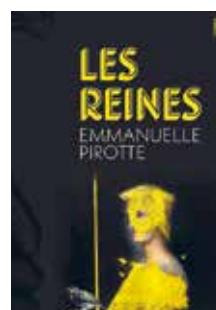
## Le coup de cœur de Gaël, bénévole à la bibliothèque d'Ottomont

### Secrets of magical stones

De Marimuu

Mana est une fille pleine d'énergie, qui fait tout pour tenter d'accomplir son rêve de chasseuse de pierre précieuse, malgré les difficultés rencontrées auprès de sa rivale Ray, du ministère des pierres précieuses, et de sa propre maladresse. Ces joyaux sont l'élément majeur de ce monde, servant d'énergie pour les villes, les véhicules, voire le parfum. Dès le début, nous sommes plongés dans cet univers magique mêlant technologie, fantasy et steampunk. Les dessins sont adorables, les décors sublimes et l'humour est bon enfant. Un manga génial qui ravira tous les publics. ●

Chez Vega-Dupuis. 3 volumes disponibles à Ottomont.



## Le coup de pousse de la grainothèque

### Le chou de Bruxelles

*Brassica oleracea bullata gemmifera DC*

> Annuelle

> Germination : 7-20°C  
> Levée en 5 à 10 jours

**Semis :** il se développe moins vite que les autres choux. Semez-le en pépinière en mars-avril. Repiquez les plus beaux plants en pleine terre à 60 cm en tous sens lorsque les plants mesurent 15 cm de haut.

**Entretien :** paillez les plants pour que la terre reste bien

fraîche. Pensez à les tuteurer pour éviter qu'ils ne s'écroulent en grandissant. Faites attention aux Chenilles de la piéride (petit papillon blanc). N'hésitez pas à écraser les petits œufs et enlever à la main les Chenilles.

**Récolte :** après les premières gelées jusqu'à la fin de l'hiver en récoltant depuis la base et en remontant au fur et à mesure des récoltes. ●



### ROMAN BELGE

En novembre, participez à la campagne « Lisez-vous le belge » ?

#### Les Reines

d'Emmanuelle Pirotte

L'ère de la technologie et de la croissance s'est achevée il y a bien des années. Dans ce Nouveau Monde, c'est le retour au nomadisme et aux anciennes coutumes. C'est ainsi que Faith, Gypsie de la tribu des Britannia, se voit contrainte d'épouser un homme qu'elle n'aime pas.

Ce roman au grand souffle romanesque, mêlant tragédie, références à la Grèce antique et touches de surnaturel, vous étonnera et vous séduira par la beauté de son écriture.

Au Cherche Midi

### EXPOSITION

#### Les mots voyageurs

Exposition autour des Mot voyageurs du 12 au 27 novembre accessible durant les heures d'ouverture de la bibliothèque de Dison (sauf pendant la permanence de l'écrivain public, le mercredi de 14h à 16h)

### SPECTACLE

#### Givrés

Spectacle Givrés, contes et refrains lumineux de et par Anne Grigis, le mercredi 17 décembre à 14 h. Dès 5 ans. Gratuit. Réservation par téléphone ou par mail.



### Bibliothèque de Dison

Rue des Écoles, 2 – Dison  
087 33 45 09 - [biblio@dison.be](mailto:biblio@dison.be)  
Lundi de 13 h à 18 h 30, mardi et samedi de 9 h à 13 h, mercredi et jeudi de 13 h à 18 h

### Bibliothèque et Grainothèque du Village

Avenue du Centre, 269 – Andrimont  
087 35 45 80  
[biblio.centre@skynet.be](mailto:biblio.centre@skynet.be)  
Mardi de 15 h à 18 h

### Bibliothèque d'Ottomont

Rue M. Duesberg, 15 – Andrimont  
087 33 71 89 - [biblio.fdl@skynet.be](mailto:biblio.fdl@skynet.be)  
Lundi de 13 h à 18 h, jeudi de 13 h à 18 h 30

[www.bibliotheques.dison.be](http://www.bibliotheques.dison.be)

Catalogue en ligne : [mabiblio.be](http://mabiblio.be)  
[bibliodison](http://bibliodison)



**Peinture – Décoration**  
Tous travaux intérieurs et extérieurs  
Tapissage, peinture décorative  
MONT, 103 – 4820 DISON – T. 087 34 05 75  
joel.pauly@gmail.com



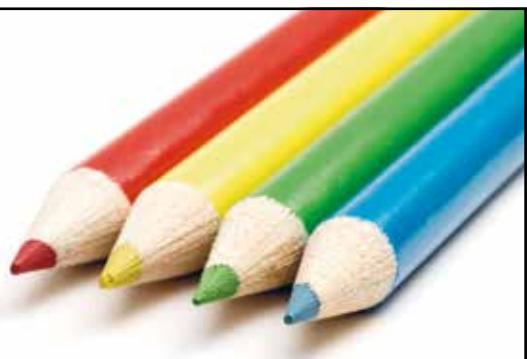
Rue du Moulin, 24  
4820 Dison  
087 26 62 74

Ouvert:

- Du mardi au vendredi de 10 h à 18 h
- Le samedi de 10 h à 17 h

cotetricots@gmail.com  
[cote.tricots.1](https://www.facebook.com/cote.tricots.1)  
[www.cotetricots.be](http://www.cotetricots.be)

# École Saint-Fiacre Dison



- Équipe éducative soudée et dynamique
- Grands espaces de jeux, pédagogie adaptée à chaque élève, de la classe d'accueil à la 6<sup>e</sup> primaire
- Repas chaud gratuit pour tous les élèves

---

**Infos et inscriptions :**

Ivan Baguette, Directeur – 0476 30 56 83

---



Rue du Husquet 26 – 4820 Dison  
[saintfiacredison@entiteaubel.be](mailto:saintfiacredison@entiteaubel.be)  
[ecolesaintfiacre.be](http://ecolesaintfiacre.be)  
[École Saint Fiacre Dison](https://www.facebook.com/Ecole-Saint-Fiacre-Dison-100000000000000)



# Le Zapping des associations



## ADOLPHE HARDY

### Appel à la population

En collaboration avec l'archiviste de l'Administration communale, nous sommes actuellement à la recherche d'informations concernant une personne nommée Léa Orgel.

Léa Orgel est née à Kalmthout le 21 novembre 1940. D'origine juive, son père, sa mère, ses sœurs et son frère, ont été déportés le 8 septembre 1942 de la caserne de Dossin à Auschwitz où ils furent assassinés. Grâce à la résistance, Léa fut retirée de la liste des déportés. France Adine, journaliste pour le magazine *Femmes d'aujourd'hui*, lancait alors un appel à la population pour s'occuper de la petite Léa.

Prosper Malherbe, un Disonais, répondit à l'appel de la journaliste et Léa Orgel fut cachée durant le reste de la Seconde Guerre mondiale, à Dison, dans la maison de Prosper Malherbe et de sa femme, Marie Gereon. Léa resta à Dison jusqu'en 1950 et fréquenta l'école de la rue de Léopold sous un nom d'emprunt : Josiane Malherbe (1<sup>re</sup> pri-

maire en 1946-1947 ; 2<sup>e</sup> en 1947-1948 ; 3<sup>e</sup> en 1948-1949 ; 4<sup>e</sup> en 1949-1950).

Nous sommes à la recherche d'informations la concernant, elle, et son séjour à Dison ainsi que de photos. Peut-être certains d'entre vous disposez des photos de classe d'époque ! Nous sommes en contact avec les descendants de Léa Orgel qui vous remercieront d'avance pour votre aide !

## QUARTIER

### Commission d'Ottomont : saison 2025/26

- > Grande tournée du Père Noël, jeudi 25.12.25 dès 13 h, quartier d'Ottomont.
- > Goûter spectacle de la Saint-Valentin, samedi 14.02.26, 14 h 30, Cabaret de l'Enclos (25 €)
- > Coups de cœur 2026 + spectacle, samedi 21.03.26, 14 h 30, Cabaret de l'Enclos (25 €)
- > Chasse aux œufs, dimanche 5.04.26, 11 h, parc du château d'Ottomont.
- > Vente de muguet, mercredi 29.04 et jeudi 30.04, vendredi 1.05.26, château d'Ottomont.

## LECHAQUIRI

### Lechaquiri présente son Marché de Noël

- Di 14.12.26 → 10 h à 18 h
- Salle Luc Hommel - Dison Animation musicale toute la journée, présence du Père Noël, tombola et petite restauration. Programmation complète sur la page facebook « Lechaquiri asbl ».

Infos et inscriptions :  
0497 41 02 97 ou 0496 49 11 82  
lechaquiri@gmail.com  
Entrée gratuite



## NICOLE COLLINS

### Retour sur l'essentiel à propos des légumes frais

Qui sait encore à ce jour le soin qu'avaient certaines femmes parmi les plus âgées, tant dans le quartier de l'est de Verviers qu'aux alentours, à mettre sur les tables, selon la fortune du pot, la production de verdure d'une mini parcelle de jardin ? Aux vertus disaient-elles « *dont les bons docteurs parlaient dans les livres* ». Ces dernières paroles étaient prononcées avec une affectivité qui en disait long sur le respect qu'elles manifestaient à cette profession. L'une ou l'autre de ces légumes frais était censée éveiller les papilles et fortifier l'estomac tout en le tenant propre pour ainsi mieux digérer (persil, cerfeuil, céleri, voire fenouil moins communément cultivé dans la région). D'autres telle la ciboulette pour de bons os, la ciboule, d'autres encore...

Leur insistance amusante pourrait faire rire aujourd'hui, cependant ce serait méconnaître le bon sens qu'accompagne un art culinaire sobre, dont certaines plus que d'autres s'avéraient expertes en saveurs. Leur but n'était guère de se baffrer, mais d'entretenir la santé avec quelques exceptions attendues par tous les enfants, voire par chacun, lors des fêtes ou événements.

Que me restait-il alors en tant qu'enfant dans cette époque où tout bougeait trop vite, pour préserver ce qui allait peu à peu, au fil des décennies, s'effacer des mémoires.

Pour ma part, varier les saveurs autour de ces plantes était une façon de ne rien ignorer de ce qu'elles m'avaient légué lorsqu'elles disaient : « *Il faut taper sur le clou* », c'était simplement faire en sorte que la mémoire de l'entretien de la santé ne s'efface jamais.

À votre imagination pour une fois, je vous laisserai créer autour de ces quelques plantes sans oublier de retourner à certains livres que vous trouverez encore en bibliothèque et qui vous parleront de cette cuisine d'antan. ●

## ÉTAT CIVIL

# Toussaint 2025 : cimetièrerie communal de Dison et d'Andrimont

**C**onformément à l'article 43 du Règlement communal sur les funérailles et sépultures, adopté par le Conseil communal le 18 mai 2021 :

Tous travaux de pose de caveaux et autres travaux importants sont interdits les samedis dès 12 h, les dimanches et jours fériés.

Hormis les travaux nécessaires liés à une inhumation, les travaux de construction et de terrassement sont interdits entre le 28 octobre et le 2 novembre inclus, sauf autorisation expresse du Bourgmestre ou de son délégué.

Le Collège communal de Dison porte à la connaissance des personnes intéressées qu'il sera procédé au renouvellement :

## 1. Des concessions temporelles accordées pour 50 ans en 1977

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2026 les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur

ces tombes.

Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 31 décembre 2027 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

## 2. Des concessions temporelles accordées pour 30 ans en 1997

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2026 les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes.

Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 31 décembre 2027 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

## 3. Des concessions temporelles prorogées pour 25 ans en 2002

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2026 les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes.

Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 31 dé-



cembre 2027 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

## 4. Des concessions temporelles prorogées pour 20 ans en 2007

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2026 les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes.

Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 31 dé-

cembe 2027 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

## 5. Des concessions temporelles prorogées pour 10 ans en 2017

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2026 les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes.

Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 31 décembre 2027 inclus auprès du service de l'État civil de Dison.

## 6. Des tombes du champ commun où sont inhumées les personnes décédées en 2015 et des loges du columbarium champ commun de 2015

Un délai de trois mois prenant cours le 1<sup>er</sup> novembre 2027 est accordé aux personnes intéressées pour faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes.

À l'expiration des délais susmentionnés, les signes indicatifs de sépultures non enlevés deviendront, conformément aux dispositions de l'article L1232-28 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, propriété de la Commune qui procédera d'office à leur enlèvement.

Les listes sont affichées aux valves des cimetières communaux. Elles peuvent être consultées à l'Administration communale, bureau de l'État civil ou dans les cimetières auprès des fossoyeurs. Pour tout renseignement utile, s'adresser à l'Administration communale de Dison, bureau de l'État civil (087 39 33 40), ou auprès des fossoyeurs (0494 52 70 41) ●

### Naissances

**Yuri**, chez Lisa Noel, né le 3.09.25

**Amir**, chez Denis Hajrizi et Djulijeta Hamzic, né le 5.09.25

**Lizyo**, chez Océane Hendrickx, né le 5.09.25

**Zélya**, chez Selim Daldal et Priscilla Marchand, née le 11.09.25

**Miron**, chez Aleksandr Makarov et

Svetlana Makarova, né le 11.09.25

**Mao**, chez Benjamin Werny et Caroline Lorquet, né le 14.09.25

**Amira**, chez Imad Ben Abdellah et

Khadija Haddouchi, née le 15.09.25

**Sana**, chez Mohamed Abdulaziz Herssi et Ruman Mahad Adan, née le 20.09.25

**Tumaïni**, chez Pa-

tient Olonda et Casandre Henrot, née le 24.09.25

**Kaelio**, chez Yifan Chen et Audrey Jacquemin, né le 24.09.25

**Jyanna**, chez Rithin Lukembisa Yoka et Joëlle Masisuka Isazu, née le 25.09.25

**Lise**, chez Jérémy Doucet et Charline Lorquet, née le 30.09.25

**Monique Henou-**

### Mariages

**Le 13.09.25**, David Solot et Aurélie Namotte

**Le 13.09.25**, Manuel David et Alyson Fauviaux

**Le 15.09.25**, Ines Idraf et Ayoub Kheir

### Décès

**Claude Doppee**, 78 ans, décédé le 7.09.25

**Monique Henou-**

**mont veuve Louis Pitot**, 90 ans, décédée le 8.09.25

**Paola Di Martino veuve Sébastiano Roccero**, 86 ans, décédée le 9.09.25

**Théodore Fohal**, 71 ans, décédé le 12.09.25

**Elena Aledda veuve Antonio Fanni**, 90 ans, décédée le 13.09.25

**José Cabay**, 80 ans, décédée le

13.09.25

**Bekes Krasniqi**, 73 ans, décédé le 13.09.25

**Daniel Counhaye**, 72 ans, décédé le 20.09.25

**Liliane Korvorst veuve Clément Renard**, 84 ans, décédée le 2.10.25

**Georgette Bastin**, 79 ans, décédée le 3.10.25

**Dison****CONCESSIONS ACCORDÉES POUR 50 ANS EN 1977****D01/1977**  
MORAY Clémentine  
PIROTTE Henri  
Exp. 17/01/27**D02/1977**  
DANTHINE  
DELHEZ  
Exp. 17/02/27**D03/1977**  
OHSHOFF  
Joséphine  
Exp. 17/01/27**D04/1977**  
MARNETTE  
Catherine  
Exp. 31/01/27**D05/1977**  
BOUCHAT Colette  
BOUCHAT René  
CRAHAY Marguerite  
Exp. 30/01/27**D06/1977**  
GEREON Mathieu  
CLOSSET Guillemine  
Exp. 30/01/27**D07/1977**  
BAILLY Marie  
DEMOULIN Joseph  
DELIEGE Henriette  
Exp. 6/02/27**CONCESSIONS ACCORDÉES POUR 30 ANS EN 1997****D18/1996**  
THIMISTER Jeanne  
Exp. 5/01/27**D19/1996**  
GABRIEL Léopold  
Exp. 5/01/27**D20/1996**  
RAPAILLE Désirée  
Exp. 5/01/27**D21/1996**  
RAPAILLE René  
Exp. 5/01/27**D01/1997**  
BOURDOUXHE  
Maurice  
Exp. 5/10/27**D02/1997**  
MOLITO Marie  
Exp. 5/10/27**D03/1997**  
DETTRY Mariette  
Exp. 5/10/27**D04/1997**  
JOB Josette  
Exp. 5/10/27**D05/1997**  
NUNEZ Juan  
Exp. 5/10/27**D07/1997**  
BEAUREGARD  
Victor  
PLUNUS Betsy  
Exp. 5/10/27**D08/1997**  
HENRARD  
Madeleine  
Exp. 5/10/27**D09/1997**  
NEUENS Chrétien  
Exp. 5/10/27**D10/1997**  
JAMINET René  
Exp. 14/12/27**D11/1997**  
DEWITTE Jules  
GAY Marguerite  
Exp. 5/10/27**D12/1997**  
WINKIN Josette  
Exp. 21/12/27**D13/1997**  
BAUDON Georges  
CORTISSE Renée  
Exp. 5/10/27**D14/1997**  
SARTENAER Joseph  
VANDEWECHE  
Simonna  
Exp. 14/12/27**CONCESSIONS PROROGÉES POUR 25 ANS EN 2002****1927.806P**  
DENIS Claude  
SMETS Elisabeth  
DENIS Emma  
Exp. 3/12/27**CONCESSIONS PROROGÉES POUR 20 ANS EN 2007****D16/1957**  
SCHERER Henri  
SACRE Marie  
SHERER Colette  
SCHERER  
Marie-Claire  
Exp. 25/07/27**D31/1977**  
CLAUSE Julienne  
Exp. 27/11/27**CONCESSIONS PROROGÉES POUR 10 ANS EN 2017****D34/1967**  
WINANDY Jean  
CORMEAU Jeanne  
Exp. 26/06/27**D36/1967**  
SCHMITZ Alphonse  
RENARD Marie  
Exp. 26/06/27**D54/1967**  
LALLEMAND Elise  
Exp. 30/11/27**D16/1977**  
BOUCHAT Marcel  
RAHIER Mariette  
Exp. 09/05/27**D24/1977**  
MOINEAU Jean  
Exp. 10/10/27**D10/1987**  
DUYCKARTS Joseph  
Exp. 5/10/27**D11/1987**  
TRIBOLET Marie  
VELTJEN Renier  
Exp. 5/10/27**D24/1967**  
LARBUISSON Marie  
REUL Jean  
Exp. 10/05/27**D33/1967**  
Famille  
René  
DEJONG CORMEAU  
Exp. 25/06/27**D20/1986**  
GRIFNEE Albert  
LAMPROYE Alice  
Exp. 17/09/27**D27/1986**  
KERF Corneil  
SCHMETZ Marie  
Exp. 25/01/27**D08/1987**  
CRONET Eugène  
LEMAIC Maria  
Exp. 04/10/27**CHAMP COMMUN PT 2015****D08**  
SONTROP Marc**D11**  
COLLINET Charles**D12**  
HELLAS Marie**D15**  
LAUSBERG Andrée**D16**  
NUNEZ DIAS Antonio**D21**  
BERNARD Joseph**D22**  
GAILLARD Ewald**D24**  
BOXHO Josette**D41**  
BRAGARD Paulette**D43**  
VANDERTHOMMEN Anne Marie**D44**  
BOURSE Henri**D64**  
MARTINO Gianni**D65**  
BOGAERT Charles**CHAMP COMMUN COLUMBARIUM 2015****D03**  
LACROIX Mariette**D13**  
LUPARELLO Salvatore**D17**  
CHANDEL Arnoldine**D30**  
MENTIOR Alain**D33**  
BROCHARD Danielle**D34**  
FYON Marcel**D37**  
GILSON Marie**D39**  
LEVAUX Marguerite**D43**  
VANDERTHOMMEN Anne**D45**  
GOFFIN Simon**D60**  
LEMAIRE Fernand**D66**  
DELMELLE Victoire**D69**  
PETIT Gisèle**Andrimont****CONCESSIONS ACCORDÉES POUR 30 ANS EN 1997****A01/1997**  
LELOUP Marthe  
LINDEN Henri  
Exp. 5/10/27**A02/1997**  
BUCHET Joseph  
GOHY Marie  
Exp. 5/10/27**A03/1997**  
DELCOMMUNE Bertha  
HAGELSTEIN Daniel**A04/1997**  
HAGELSTEIN Hubert  
Exp. 5/10/27**A05/1997**  
CLIGNET Marie  
STRAET Georges  
Exp. 5/10/27**A06/1997**  
RAHIER Dominique  
Exp. 5/10/27**A08/1997**  
LEBRUN Rosa  
Exp. 5/10/27**A09/1997**  
DRAPIER Nicolas  
Exp. 5/10/27**A10/1997**  
Baguette  
Joséphine  
Exp. 5/10/27**A12/1997**  
CRAMA Jacques  
VANASCHEN Sybille  
Exp. 5/10/27**A13/1997**  
GRIGNARD André  
VITOUR Jacqueline  
Exp. 14/12/27**A14/1997**  
FETU Léon  
LECOMPTE Marie  
Exp. 14/12/27**A15/1997**  
BERGMANS Gérard  
LONNEUX Marguerite  
Exp. 14/12/27**A16/1997**  
VANDAMME Roger  
CRICKBOOM Yvette  
Exp. 21/12/27**A17/1997**  
DEMOULIN Paul  
KAIRIS Marceline  
Exp. 21/12/27**A18/1997**  
BUCHET Albert  
BUCHET Marie-Rose  
Exp. 21/12/27**CONCESSIONS PROROGÉES POUR 30 ANS EN 1997****A26/1976**  
LENNERTS Géraldine  
Exp. 27/08/27**A15/1983**  
HUBERTY Sébastien  
BLAISE Marie-Louise  
Exp. 20/05/27

**CONCESSIONS  
PROROGÉES  
POUR 20 ANS  
EN 2007**

**A01/1947**  
DEBERG Jean  
FRANCK Florentine  
BROSSEL Marie  
Exp. 12/01/27

**A08/1977**  
DUBRU Joseph  
HANLET Marie  
Exp. 19/04/27

**A17/1977**  
MOSTERT Raymond  
Exp. 19/10/27

**A23/1977**  
BROUWERS René  
DEGUELDRÉ Odille  
Exp. 4/12/27

**A25/1977**  
PIRE Jean  
Exp. 4/12/27

**CONCESSIONS  
PROROGÉES  
POUR 10 ANS  
EN 2017**

**A16/1967**  
HUTZEMACKERS  
Marie  
Exp. 27/08/27

**A03/1977**  
WARNER Gustave  
MARQUET Andrée  
Exp. 14/02/27

**A12/1977**  
LEDAIN Louis  
THOMSIN Mathilde  
Exp. 27/06/27

**A20/1977**

HENDRICK Roger  
FONDEUR Jeanne  
Exp. 7/11/27

**A26/1977**

ROLAND Joseph  
Exp. 12/12/27

**A10/1986**

CONRATH Josiane  
Exp. 26/01/27

**A05/1987**

LEJEUNE Mariette  
Exp. 30/03/27

**A06/1987**

CORMANNE Marie  
Exp. 27/04/27

**A08/1987**

DEBECKERS Sidonie  
FANIEL Pierre  
Exp. 5/10/27

**A12/1987**

PIEFFER Jean  
Exp. 4/10/27

**CHAMP  
COMMUN  
COLUMBARIUM  
2015**
**A09**

RENNONNET  
Jeanne

**A13**

STRAETEN Maggy

**A16**

LAMBERT Josette

**A21**

BASTIN Luc

**A29**

MYNAREZYK Marian

**A32**

FINCK André

**A46**

DAELEN Régina

**A51**

HEUSCH Rose

**CHAMP  
COMMUN PT  
2015**
**A03**

LAHAYE Marie

**A05**

BONAVVENTURE  
Fernand

**A11**

MERLOT Andrée

**A22**

LINCE Charles

**A27**

DOBLUSTEINE  
Fanny

**A36**

PIRAU Jeanne

**A38**

TELLER Serge

**A43**

JACQUET Christian

**A53**

BOEUWENS Marie

**A59**

NOEL Serge

**SENIORS**
**Excursion à Namur**

Cette année encore, le Conseil consultatif communal des aînés organise une excursion destinée aux seniors de la Commune, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

**L**e 2 décembre prochain, nous nous rendrons à Namur pour visiter la ville et son marché de Noël : animations, chalets et dégustations seront au programme pour cette journée libre. Départ et arrivée à Dison.

Le prix est fixé à 10 € pour les Disonais et 15 € pour les non-Disonais. Les personnes à mobilité réduite sont priées de le signaler à l'inscription. Attention, une place payée signifie une place réservée, il ne sera pas possible de se faire rembourser !

Pour participer, il faut avoir 60 ans minimum ou être membre du CCCA. Les inscriptions sont prioritairement ouvertes aux Disonais dès le 14/10/25, puis aux non-Disonais à partir du 1/11/25.

**Comment réserver ?**

Contactez la Présidente, Annie Königs, au 087 89 01 31, entre 18 h et 20 h. Effectuez le paiement sur le compte communiqué par téléphone, avec en communication : CCCA Namur 2/12/25 + Nom et Prénom + nombre de places (1 accompagnant max par personne).

**Programme**

- > 9 h 10 : Embarquement (esplanade de l'Église St-Fiacre)
  - > 9 h 30 : départ
  - > 11 h : arrivée, temps libre, marché de Noël place d'Armes et place de l'Ange
  - > 17 h : départ de Namur
  - > 18 h 30 : retour à Dison
- Venez passer une journée entre seniors sous le signe de la magie de Noël ! ●

**Commerce et artisanat**
**Loi du 10.11.200 : Repos hebdomadaire – Dérogation**

Le Collège communal a accordé une dérogation aux dispositions de la loi du 10 novembre 2006 instaurant le repos hebdomadaire dans l'artisanat et le commerce, pour l'ensemble du territoire et pour toutes les branches de commerce et d'artisanat soumises aux prescriptions légales, du lundi 27 octobre au dimanche 2 novembre 2025. ●

**PCS**
**Le Plan de cohésion sociale part en tournée !**
**Tournée d'hiver chez les aînés de la Commune**

Durant l'hiver, les personnes âgées peuvent se sentir isolées, voire se trouver en situation de détresse. C'est la raison pour laquelle le Plan de cohésion sociale de Dison (PCS), en collaboration avec le CPAS, souhaite aller à leur rencontre.

Une tournée sera ainsi organisée dans la commune chez les plus de 75 ans, à partir du lundi 24 novembre prochain et s'étalera sur 15 jours.

Cette tournée a pour but de rassurer les seniors isolés, mais surtout de leur donner en main propre un livret qui reprend les informations utiles sur les services de la Commune. La tournée sera effectuée par un groupe composé d'agents du CPAS et du PCS. Ils seront bien visibles, car ils porteront une chasuble fluo. Aux aînés qui nous lisent : n'hésitez donc pas à leur ouvrir

votre porte, ils seront ravis de vous apporter un peu de réconfort ! Vous pourrez également leur poser toutes vos questions sur les aides disponibles et leur faire part de vos inquiétudes.

**Dernier Repair Café de l'année 2025**

Et si à la place de jeter, on apprenait à réparer ensemble et à donner une seconde vie à nos objets cassés ? Le PCS de Dison a le plaisir de vous inviter à la dernière édition du Repair Café de l'année 2025.

Un Repair Café, c'est un lieu qui permet la réparation d'objets divers, comme des petits électros ou des vêtements, et ce, grâce à l'intervention bénévole de réparateurs.

Intéressés ou simplement curieux ? N'hésitez pas à venir nous retrouver ce samedi 29 novembre 2025 de 14 h à 16 h, à l'Espace Solid'R (rue Léopold 36 – 4820 Dison). Les réparations sont gratuites. Parking aisé, café et convivialité seront au rendez-vous ! ●

Infos : 087 46 99 84  
pcsdison@skynet.be  
PCS Dison

## RESA

## Guichet décentralisé

RESA poursuit son projet de guichet décentralisé sur notre Commune tous les 4<sup>e</sup> jeudis du mois.

Un agent vous accueille dans les locaux de l'Administration pour vous aider dans vos démarches concernant :

- > panne électrique,
- > raccordement
- > travaux,
- > compteur
- > relevé d'index
- > déménagement.

En novembre, le guichet sera ouvert le jeudi 27 novembre de 14 h à 16 h, au Centre technique communal, place Luc Hommel, 22 (1<sup>er</sup> étage).

Attention, il n'y aura pas de guichet en décembre. Vous pouvez vous y rendre avec ou sans rendez-vous, à prendre par mail à [rendez-vousclient@resa.be](mailto:rendez-vousclient@resa.be). Il n'est pas nécessaire d'être résident de la commune pour accéder à ce service : les citoyens et citoyennes des communes limitrophes ou proches sont les bienvenu·e·s ! ●

## ANIMAUX

# Chèque vétérinaire pour la stérilisation des chats domestiques : une aide pour les ménages précaires

**Dans le cadre de sa politique de bien-être animal, la Commune de Dison met en place les chèques vétérinaire pour la stérilisation des chats domestiques. Cette initiative vise à lutter contre la surpopulation féline, prévenir les abandons et limiter la prolifération des chats errants.**

**C**onsciente que cette démarche peut représenter un coût important pour certains ménages, la commune de Dison propose une aide financière destinée aux citoyens en situation de précarité. Cette aide permettra de couvrir partiellement les frais de stérilisation chez un vétérinaire agréé. Tous les propriétaires de chats domiciliés à Dison sont concernés. La stérilisation est obligatoire pour les chats domestiques à partir de 6 mois.

Les personnes précaires peuvent introduire une demande d'aide auprès du service Environnement de la Commune. Pour cela, il suffit de :

1. Se rendre à l'administration communale ou sur le site Inter-



net de la commune.

2. Remplir le formulaire de demande d'aide.
3. Joindre les justificatifs requis (attestation de revenus, preuve de paiement, etc.).

Pour toute question ou de-

mande d'assistance, n'hésitez pas à contacter le service Environnement (087 39 33 92 ou [environnement@dison.be](mailto:environnement@dison.be)). Agissons ensemble pour le bien-être de tous, humains comme animaux. ●

## DISON

## Manifestation nationale du Relais Sacré

**Dimanche 9.11.25:**

**15 h 40** : pl. Jean Roggeman, réception du flambeau

**15 h 55** : pl. Communale (Andrimont), réception du flambeau

**Mardi 11.11.25**

**9 h 30** : Messe – Église St Fiacre

**10 h 15** : Dépôts de fleurs simultanés aux deux Monuments US (St Fiacre), sonnerie aux champs

**10 h 30** : Déplacement en car vers le cimetière de Dison

**10 h 45** : Dépôts de fleurs, sonneries aux deux Monuments aux Morts

**11 h** : Déplacement en car vers le

cimetière d'Andrimont

**11 h 15** : Dépôt de fleurs, pelouse d'honneur du cimetière d'Andrimont, sonnerie aux champs

**11 h 30** : Dépôt de fleurs au Monument aux morts de la place Communale, appel aux morts

**11 h 45** : Déplacement en car vers la place Jean Roggeman

**12 h** : Dépôt de fleurs au Monument aux morts de la place Jean Roggeman, sonnerie aux champs, appel aux morts

**12 h 30** : Retour en car vers l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy pour le verre de l'amitié.

L'Administration communale de Dison et la Fédération Nationale des Combattants, Groupement régional de Verviers, invitent toutes les sociétés locales avec drapeau à s'associer à ces manifestations d'hommage et de reconnaissance. ●

## SEMAINE DE L'ARBRE

## Distribution de plants aux citoyens

**T**raditionnellement, une distribution de plants d'arbres et d'arbustes au grand public se tient fin novembre dans de nombreuses communes wallonnes à l'occasion de la semaine de l'arbre qui a lieu du 22 au 30 novembre 2025.

Depuis plusieurs années maintenant, la Commune de Dison, avec le soutien de la Région wallonne et de Yes We Plant, y participe et vous invite cette année encore à venir chercher gratuitement votre plant : rue de la Régence, 10 (parking communal en face du parking Kartheuzer), le samedi 22 novembre, de 9 h à 12 h.

Poirier, pommier, groseilliers, framboisier, charme... des conseils vous seront donnés sur place sur comment planter toutes les essences disponibles.

Pour gagner du temps, pensez à réserver votre plant sur le site de la Commune : [www.dison.be](http://www.dison.be)

Pour toute information, veuillez contacter le service environnement – [environnement@dison.be](mailto:environnement@dison.be) ●

EXPOSITION

# LES MOTS VOYAGEURS

Une exploration de la langue française et de ses origines métissées

Du 12.11 **Dison**  
Au 26.12.25 **et Verviers**

**Du 12.11  
au 29.11.25**

**Bibliothèque  
de Dison**

Rue des Écoles, 2  
Accessible chaque lundi de 13 h à 18 h 30, mardi et samedi de 9 h à 13 h, mercredi de 16 h à 18 h et jeudi de 13 h à 18 h.  
Fermé le vendredi.

**Du 2.12  
au 26.12.25**

**Centre culturel  
de Verviers**

Bd Gérardchamps, 7c  
Accessible du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30, et de 13 h à 17 h, et lors des activités à l'Espace Duesberg.

**Vernissage  
de l'exposition**

**Me 12.11.25 – 18 h  
Bibliothèque  
de Dison**

Verre offert

**Infos  
pratiques**

**Visites guidées** pour groupes sur inscription

**Entrée gratuite**

**Dans le cadre**  
du festival « Les mots nous rassemblent »



**Programme  
complet  
du festival**